



ASP BODYGUARD

1 rue Montaigne 06400 Cannes
(+33)493387764
aspbodyguard@outlook.fr
<https://www.aspbodyguard.com>

FORMATION DE FORMATEUR
Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages

Formation Formateur en Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages



DOCUMENTATION ET SUPPORT PEDAGOGIQUE

Avant le début de la formation chaque candidat reçoit :

- Le support pédagogique PDF pour la formation Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages
- Le programme de formation détaillé de la formation de formateur à la Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages
- Le référentiel pédagogique détaillé de la formation Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages

NOMBRE DE STAGIAIRES

4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum par session de formation

DUREE DE LA FORMATION

La durée de la formation de formateur à la Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages est de 14h00 minimum

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de permettre au candidat de maîtriser le savoir ,le savoir-faire et le savoir être intégrés dans le programme de formation à la Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages

Ainsi que les compétences en matière de transmission de connaissances afin de pouvoir dispenser l'enseignement du UV9 (Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages) du programme TFP APS, conformément à l'arrêté du 27 juin 2017 relatif à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

PREREQUIS POUR ACCEDER A LA FORMATION

Pour accéder à la formation, les candidats doivent disposer, en application de l'annexe III de l'Arrêté du 1ier juillet 2016:

- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le Domaine de la sécurité publique ainsi qu'une attestation de formation à la pédagogie en tant que formateur.
- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.
- D'une note de 12/20 au test de validation des prérequis, effectué sous la forme d'un QCM de 20 questions en début de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation de formateur a la Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages comprend les parties suivantes :

Modules	Objectifs	Durée
Début de la formation	Accueil des candidats Présentations du formateur et des stagiaires Recueil des attentes des stagiaires Présentation des objectifs de la formation et des modalités d'évaluation. Evaluation du niveau initial du stagiaire (QCM relatif à la Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages)	1h00
Module 1	Maîtriser les compétences nécessaires à l'organisation de la formation la Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages	1h00
Module 2	Maîtriser la transmission du contenu du module « Le cadre légal de la Palpation de sécurité et de l'Inspection des Bagages », de la formation Palpation de sécurité et Inspection des Bagages	3h00
Module 3	Maîtriser la transmission du contenu du module « Savoir effectuer une palpation de sécurité », de la formation Palpation de sécurité et Inspection des Bagages	1h30
Module 4	Maîtriser la transmission du contenu du module « Savoir effectuer une inspection des bagages », de la formation Palpation de sécurité et Inspection des Bagages	2h00
Module 5	Maîtriser la transmission du contenu du module « Cas particuliers de la palpation de sécurité », de la formation Palpation de sécurité et Inspection des Bagages .	0h30

Important :

Il convient de préciser que lors de cette formation, le rôle du formateur n'est pas la transmission du contenu.

Les candidats sont supposés déjà connaître le contenu du module **Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages**:

- Ils ont reçu un support pédagogique sur la **Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages** avant le début de la formation.
- Ils ont passé une évaluation relative au contenu du module **Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages** au début de la formation.

Le rôle du formateur consiste à transmettre les compétences nécessaires à la transmission du contenu du module en adoptant une méthode active et en accompagnant les candidats dans la conception, l'animation et l'évaluation des différentes séquences de la formation.

Après chaque intervention, le formateur prend en compte les commentaires et remarques des autres candidats et présente les points positifs et les points négatifs qu'il a relevé ainsi que les techniques utiles à mettre en œuvre pour assurer une transmission optimale des savoirs, savoirs faire et savoir être relatifs au contenu de la séquence de formation.

EVALUATION ET CERTIFICATION

Le candidat devra satisfaire aux exigences d'un contrôle continu (animation d'une séquence du module Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages lors de la formation) et d'une épreuve de validation des acquis .

	Evaluation	Certification	Durée
Contrôle continu	Le candidat devra être en mesure d'animer une séquence de formation théorique sur la Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages	Apte/Inapte	
Epreuve théorique	QCM 40 questions relatif à la Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages et à la pédagogie	Note ≥ 12/20	0h30
Epreuve pratique	Le candidat devra être en mesure de concevoir, animer, exploiter et évaluer une mise en situation pratique sur un thème tiré au sort correspondant à la formation Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages	Apte/Inapte	4h00

BILAN DE FORMATION

Rappel les points importants, de l'importance de la veille réglementaire, enquête de satisfaction et clôture de la formation. (0h30)

RECYCLAGE

Tous les 3 ans, de date à date, une remise à niveau des compétences du stagiaire formateur est nécessaire.

Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures, où les compétences du formateur sont évaluées.

Ça permet d'actualiser et de maintenir ses connaissances et ses compétences en matière de Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages.